



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230525-DBC20230525_03-DE
Reçu le 14/06/2023
Publié le 14/06/2023

N° DBC 20230525-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 17 mai 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 25 mai 2023 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Jany BROUSSE, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Patrick SAUZEDDE, Rachel BOURNIER, Éric CABROLIER, Serge FAYET, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ, Christophe DOS SANTOS, Michel GONIN.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

23

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 23

Membres du Bureau absents excusés :

Bernard VIGNAUD, Helene BOUDON, Didier ROMEUF (représenté par Christophe DOS SANTOS), Sylvain HERMAN, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Caroline GUELON, Serge THEALLIER, Didier CORNET.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE
Jean Eric GARRET à Patrick SAUZEDDE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

LES QUARTIERS D'ETE

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. En 2020, la crise sanitaire a mis davantage en exergue les difficultés rencontrées par les enfants des Quartiers Politiques de la Ville (QPV).

Face à cette situation, le Gouvernement a lancé en 2020 « Quartiers d'été », pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles des quartiers prioritaires.

En 2022, l'organisation a été confiée au Centre Social Intercommunal afin de mettre en œuvre des sorties principalement à destination des habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le Conseil communautaire avait alors délibéré sur un tarif unique par sortie:

AR Prefecture

063-200070712-20230525-DBC20230525_03-DE
Reçu le 14/06/2023
Publié le 14/06/2023

Coût de la sortie/personne	Coût/personne + 14 ans/sortie	Coût/enfant – 14ans/sortie
De 0€ à 9€	gratuité	gratuité
De 10€ à 19€	1€	gratuité
De 20€ à 29€	3€	1€
De 30€ à 39€	5€	2€
≥ 40€	6€	3€

Afin de permettre aux familles les plus modestes d'avoir accès aux animations ou aux sorties dans le cadre des quartiers d'été, le Conseil d'animation propose pour 2023 une grille tarifaire qui tient compte des QF :

	Habitant.es de la CCTDM						Hors CCTDM		
	QF jusqu'à 400 €	QF de 401 à 650 €	QF de 651 à 900 €	QF de 901 à 1250 €	QF de 1251 à 1400 €	QF de 1401 à 2300 €	QF à partir 2301 €	QF jusqu'à 1250 €	QF plus de 1250 €
	A3	B3	C3	D3	E3	F3	G3	H3	I3
Quartiers d'été : gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans accompagnés d'un adulte									
Coût réel de la sortie ou de l'animation <10€	gratuité	gratuité	gratuité	1€	1.5€	2€	5€	2€	5€
De 11€ à 20€	1€	1.5€	2€	2.5€	3€	4€	10€	4€	10€
De 21€ à 30€	1.5€	2€	2.5€	3€	3.5€	6€	15€	6€	15€
De 31€ à 40€	2€	2.5€	3€	3.5€	4€	8€	20€	8€	20€

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs quartiers d'été tels qu'indiqués dans le tableau ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 23

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Abstentions : 0

Membres présents : 23

Pour : 23

Membres représentés : 2

Non-participation :

Contre : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

